

Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Jean Burgermeister, Jocelyne Haller,
Olivier Baud, Jean Batou, Christian Zaugg, Marjorie
de Chastonay, Alessandra Oriolo, Adrienne Sordet,
Delphine Klopfenstein Broggin

Date de dépôt : 20 mars 2019

Proposition de motion

Pas de sanction pour les jeunes qui se mobilisent en faveur de l'environnement !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la crise environnementale est alarmante ;
- que la hausse prévue des températures aura des répercussions graves sur les écosystèmes mais aussi sur les êtres humains ;
- la responsabilité forte de la Suisse et de Genève dans la crise environnementale ;
- que les mesures politiques de réponse à la crise environnementale sont très largement insuffisantes aussi bien au niveau cantonal que national et international ;
- le fossé grandissant entre les préoccupations environnementales partagées par une part toujours plus importante de la population et la frilosité dont font preuve la majorité des représentant-e-s politiques lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes pour répondre à la crise ;
- que les jeunes seront les plus fortement touchés par le réchauffement climatique et la destruction de l'environnement ;
- que l'ampleur spectaculaire de la mobilisation des jeunes en faveur du climat est un signe fort qu'il faut prendre au sérieux ;
- les dizaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées en Suisse le 18 janvier, le 2 février et le 15 mars ;

- qu'il est absolument nécessaire de permettre l'expression démocratique de cette préoccupation portée par la jeunesse,

invite le Conseil d'Etat

- à faire le nécessaire pour qu'aucune sanction ne soit prise contre les élèves qui participent aux mobilisations pour le climat, y compris durant les heures de cours ;
- à faire tout ce qui est possible pour éviter que des examens soient fixés les jours de mobilisation ;
- à veiller, si malgré tout des examens ont lieu, à ce que les élèves qui ont participé aux mobilisations puissent les rattraper dans des conditions de passation et d'évaluation identiques ;
- à mettre à disposition des élèves qui en feraient la demande, des salles, dans les écoles, permettant la tenue de discussions et ateliers durant les journées de mobilisation.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

La mobilisation des jeunes pour l'environnement a secoué de nombreux pays, dont la Suisse, ces derniers mois. L'ampleur du mouvement doit nous interpeller, ainsi que sa capacité à s'inscrire dans la durée et à monter en puissance. Ces jeunes interpellent les élu-e-s, car les réponses politiques à la crise environnementale sont très largement insuffisantes, que ce soit à Genève, en Suisse ou au niveau international. Si aucune politique plus volontariste n'est mise en place à court terme, les effets sur l'environnement, les écosystèmes, mais aussi sur les populations humaines seront désastreux.

Alors même que la préoccupation environnementale gagne en importance auprès de la population, les représentant-e-s politiques semblent, dans leur majorité, complètement insensibles à l'ampleur de la crise. Les mesures en faveur de l'environnement sont souvent reléguées au second plan et ne récoltent un large soutien politique que si elles ne contreviennent à aucune activité économique.

Face à ce manque flagrant de volonté des milieux politiques, la mobilisation de la jeunesse est une excellente nouvelle. Ce sont les jeunes qui seront les plus durement touchés par la crise environnementale et il est normal qu'elles-ils puissent se mobiliser pour défendre leur avenir. Beaucoup, parmi celles et ceux qui manifestent, n'ont pas le droit de vote ou ne l'ont obtenu que récemment, il est donc essentiel qu'elles-ils puissent faire entendre leur voix par la mobilisation collective. La capacité de la jeunesse à s'organiser et à porter des solutions fortes à la crise environnementale sera décisive pour l'avenir de nos sociétés et l'évolution de la planète.

Les autorités doivent donc s'assurer que chacun-e puisse prendre part à ces mobilisations. Les sanctions qui pourraient toucher les élèves, notamment au niveau des notes en cas de manque à un examen, sont de nature à dissuader un grand nombre de se mobiliser. Par ailleurs, l'école doit permettre aux élèves de se rassembler pour échanger sur la meilleure manière de répondre à la crise environnementale. Il est urgent de permettre à ce message fort, porté par des dizaines de milliers de jeunes, de se faire entendre !

Au vu de ces différents arguments nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, d'accorder un bon accueil à cette motion.